

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 79 (1970)
Heft: 5

Artikel: En 1970 : SOS Nature
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683618>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En 1970: SOS Nature

1970 a été proclamé par le Conseil de l'Europe, Année de conservation de la nature. On pourrait aussi bien dire conservation de l'espèce humaine, puisque le sort de l'homme est étroitement lié à ce milieu vivant qu'il s'acharne à détruire. Depuis qu'il n'est plus l'égal des autres animaux, c'est-à-dire dès l'époque néolithique, l'homme n'a cessé de modifier et d'anéantir son cadre naturel, tuant les espèces animales, saccageant la végétation, asservissant tout ce qui lui promet un enrichissement immédiat. La civili-

sation industrielle et une poussée démographique sans précédent ont mis le comble à cette frénésie destructrice. Aujourd'hui la cote d'alerte est atteinte et l'homo sapiens mesure à ses dépens l'étendue de ses erreurs. L'air qu'il respire est vicié, l'eau qu'il boit empoisonnée, le sol dont il tire sa nourriture saturé de pesticides. Sa santé et sa vie sont menacées par sa propre folie. Chaque être humain doit prendre sa part de responsabilité dans cette situation. C'est à quoi s'emploieront les promoteurs de l'Année de la nature.

L'homme contre la nature

L'air et les eaux malades des nouvelles pestes

L'un des problèmes les plus préoccupants de notre temps est celui de la pollution de l'eau, provoquée par le déversement des déchets dans les cours d'eau.

Il s'agit là d'une cause évidente et bien connue de transformation de la biosphère. Le mal vient de l'idée fort ancienne qu'un cours d'eau est un égout naturel. La fabrication du papier est une industrie moderne — si l'on compte en siècles — que l'on peut accuser d'avoir pollué de nombreux cours d'eau des pays forestiers.

Dans les régions à forte densité humaine, le grand problème est celui des eaux d'égout. Nous en apprenons chaque jour davantage sur l'élimination des déchets industriels, mais les règlements sont en retard sur les faits. On a déjà à déplorer quelques accidents graves — empoisonnement de cours d'eau et de l'eau de fossés — résultant de l'emploi des pesticides, produits récents.

On n'a pas encore suffisamment pris conscience du fait qu'une grande partie de la production marine du plateau continental dépend des estuaires.

Le problème de la pollution est le plus grave de notre temps. L'époque est révolue où l'on pouvait considérer le Nord industriel de l'Angleterre, la Ruhr allemande et quelques

autres lieux comme des zones polluées où l'on gagne de l'argent, mais où il faut si possible éviter de vivre: au cours des vingt-cinq dernières années, l'homme a pollué la planète entière, à tel point qu'on trouve dans les réserves adipeuses des pingouins et des phoques de la lointaine Antarctique des quantités appréciables de composés halogènes organiques; or, ces produits, généralement appelés pesticides, n'ont pu être utilisés à moins de plusieurs centaines de kilomètres de ce continent. On sait maintenant que certaines espèces d'oiseaux que l'homme ne considère pas comme nuisibles, mais protège pour son plaisir, ont virtuellement cessé de se reproduire. Nous portons ces produits polluants dans la graisse de notre organisme, et nous ignorons encore quels effets — bons ou mauvais, — ils peuvent avoir sur nous; mais la plupart des gens qui réfléchissent, s'inquiètent des conséquences possibles d'une accumulation de ces produits au cours des années.

Certains pays développés ont réglementé l'utilisation des pesticides et réduit les doses permises; mais le contrecoup économique de ces mesures a été l'acheminement de grandes quantités de ces produits vers les pays tropicaux, où les animaux nuisibles pullulent et où l'utilisation

des pesticides n'est guère réglementée. Les personnes informées savent qu'on ne peut empêcher la pollution de la biosphère en se bornant à contrôler l'utilisation de ces produits dans certains pays et en négligeant le reste du monde. Nous sommes aujourd'hui des citoyens du monde, que cela nous plaise ou non.

Il y aurait aussi beaucoup à dire sur la radio-activité. Au cours des dernières années, la radio-activité de l'atmosphère, du sol, de l'eau et des organismes vivants s'est accrue dans de vastes régions du globe. Les explosions expérimentales de bombes A et de bombes H, ainsi que d'autres travaux concernant les radio-éléments, constituent l'un des plus grands dangers qui menacent la vie sur toute l'étendue de la planète.

Quel peut être, à l'échelle mondiale, le compte profits et pertes en ce qui concerne l'oxygène? Nous croyons que la teneur actuelle de l'atmosphère en oxygène (20 %) résulte de l'activité photosynthétique des végétaux au cours de l'évolution et de la lente sédimentation des matières organiques au fond des océans. Or, étant donné qu'un avion à réaction brûle 35 tonnes d'oxygène pour traverser l'Atlantique, nous pouvons nous demander si la consommation d'oxygène à des fins industrielles ne dépasse pas aujourd'hui

Les marais qui abritent une faune et une flore très riches, contribuent à l'épuration naturelle des eaux et permettent à de nombreuses espèces de poissons de frayer avec succès. Aussi est-il indispensable de les protéger.





d'hui la production d'oxygène, surtout si l'on songe à la rapidité avec laquelle l'homme détruit les forêts et les autres formes de vie végétale? La consommation d'oxygène et la production de gaz carbonique sont liées dans une certaine mesure; nous savons que la teneur de l'atmosphère en gaz carbonique ne cesse de s'élever et que cette augmentation peut finalement provoquer une hausse telle de la température de l'atmosphère et des océans qu'il en résulterait une fonte considérable des glaces, laquelle élèverait de façon sensible le niveau des océans. Ainsi la pollution, la combustion et la destruction tendent ici, en dernière analyse, à modifier la biosphère.

Le déversement des eaux d'égouts dans les cours d'eau est une pratique très ancienne. Dans certains lacs, les espèces vivantes sont asphyxiées par le manque d'oxygène et l'accumulation excessive des matières organiques. Les rives de nos rivières, de nos fleuves et de nos lacs commencent à être surpeuplées.

Pour assurer l'existence de populations à forte densité, il faut traiter toutes les eaux d'égouts et les

matières usées. Un réel effort est déployé dans ce sens, mais trop lentement. A Londres, une action civique a permis de commencer à épurer la Tamise, et il faut être reconnaissant aux amateurs de pêche à la truite d'avoir empêché la pollution de nombreux affluents de ce fleuve et d'autres rivières britanniques.

Le naufrage du Torrey Canyon a attiré l'attention du monde entier sur le risque grandissant de pollution de la mer par le pétrole brut et sur la menace secondaire que constitue l'utilisation, pour lutter contre ce fléau, de produits détergents plus nocifs pour la flore et la faune marines que le pétrole lui-même. Les compagnies pétrolières responsables ont décidé d'entreprendre d'importants travaux de recherche pour lutter contre les risques du transport par mer.

Le pétrole représente la moitié du fret maritime mondial — soit 700 millions de tonnes transportées par 3218 pétroliers l'année dernière. Diverses inventions — séparateurs

de conception améliorée dans les ports, pannes de barrage en matière plastique autour des ports pétroliers, produits provoquant la floculation en cas d'épanchement en mer, agents de gélification permettant de solidifier le pétrole dans les navires en détresse — ainsi que les nouvelles méthodes de chargement et de lestage des pétroliers géants, sont la preuve de la bonne volonté des compagnies pétrolières, dont on aimerait trouver plus fréquemment l'équivalent dans les industries terriennes qui présentent un danger de pollution pour le milieu environnant. La fumée, le brouillard industriel (smog), les eaux d'égouts et les détergents, tels sont les polluants que produit l'homme moderne. Nous pourrions aussi ajouter le bruit. Celui-ci vient aggraver la nocivité du milieu et engendre des maladies psychosomatiques, cette «cinquième colonne» des fléaux que l'homme a déchaînés sur le monde. Combien de temps l'individu devra-t-il attendre avant qu'on lui reconnaisse le droit à jouir du milieu naturel et à demander des dommages et intérêts de ceux qui y porteraient atteinte?

La loi et la pollution des eaux

Presque tous les pays ont cherché à se prémunir par la loi contre les menaces de pollution des eaux. En fait, il faut constater que, lorsque les règlements ne bénéficient pas de l'appui d'un fort courant d'opinion publique et que l'on manque du personnel et des ressources financières voulues pour leur donner effet, le résultat obtenu est en général loin d'être satisfaisant.

Ces dernières années, l'Association internationale des distributions d'eau s'est beaucoup occupée des questions juridiques qui se posent. De même, l'Association de droit international,

l'Association internationale des sciences juridiques et l'Institut international des sciences administratives ont étudié le problème.

Les cours d'eau qui servent de frontière ou qui traversent le territoire de plusieurs Etats ont fait l'objet de traités internationaux. Citons, par exemple, les conventions conclues entre la Belgique et la France, entre la Bulgarie et la Yougoslavie, entre l'Italie et la Suisse.

Dans ce domaine qui englobe la lutte contre la pollution, la collaboration internationale ne date pas d'aujourd'hui; elle a parfois été fructueuse.

Plus fréquemment cependant, un certain temps s'est écoulé avant que les mesures ne soient prises pour assurer la qualité de l'eau telle qu'elle avait été convenue entre les différents pays. Il en a été ainsi notamment pour les arrangements internationaux concernant le Rhin et le lac de Constance, en Europe, les Grands Lacs en Amérique du Nord, et le Rio Grande, en Amérique Centrale.

Partout où la densité de la population est élevée et où, par conséquent, une vigilance incessante doit s'exercer contre la pollution, il est

probable que les efforts se poursuivront pour arriver au moins à une entente sur des critères et des normes de pureté. Sans doute verra-t-on aussi se multiplier les échanges de vues sur les meilleures méthodes de préservation des eaux.

L'histoire des législations nationales abonde en déclarations fixant des objectifs élevés. Mais nulle part, les résultats n'ont été à la mesure des intentions. On ne saurait parler de stagnation. Au contraire, beaucoup a été fait, mais pas assez et pas assez vite.

Un comité d'experts de l'Organisation mondiale de la Santé a parfaitement résumé la situation, voici quelques années: «*Des pays qui ont établi des lois très sévères contre la pollution n'ont pas pu éviter que la pollution des eaux ne soit, en fait, très répandue. L'une des raisons de cet échec est peut-être que les lois qui visent à éviter toute pollution sont inapplicables et qu'on n'en tient guère compte. Dans un monde où l'urbanisation et l'industrialisation se développent rapidement, il n'est pas possible de maintenir les cours d'eau dans leur état naturel. Les lois doi-*

vent avoir pour but de limiter la pollution.»

En dépit de cette mise en garde sans ambiguïté, des pays, grands et petits, continuent, sous l'impulsion de perfectionnistes et d'opportunistes, à adopter des lois qui visent à restaurer un état de pureté primitif par nostalgie d'époques révolues. Cela ne donne rien de satisfaisant, ainsi qu'il ressort des études approfondies faites par l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Gandhi et la Croix-Rouge

Gandhi ne cessa de porter intérêt à l'œuvre de la Croix-Rouge. Et non seulement sur le plan des idées, mais pratiquement aussi lorsque, après avoir été avocat à Bombay, il se rendit dans le sud de l'Afrique «où il combattit pour les droits des Indiens en Afrique du Sud. Cependant, lorsque les Blancs connurent de dures épreuves pendant la guerre des Boers, il organisa un corps d'ambulanciers de la Croix-Rouge et servit dans les zones les plus dangereuses. De même, pendant la révolte des Zoulous, il soigna les blessés zoulous comme les blancs.»

En effet, en 1899 puis en 1906, Gandhi porta l'uniforme kaki et le brassard à croix rouge des sanitaires, faisant ainsi l'expérience vivante de l'entraide sur les champs de bataille et il défendit, dans la vie, l'idéal de charité active qui était le sien. Mais, plus tard, le problème des tensions sociales et internationales le retint particulièrement, comme la Croix-Rouge aujourd'hui place le problème

de la paix parmi ses préoccupations majeures.

Recherchant les causes premières des tensions et de la haine, Gandhi est arrivé à la conclusion qu'elles résidaient dans l'injustice et dans l'inégalité entre les individus et entre les nations. L'Etat s'efforce de réduire les causes de tension à l'intérieur de la nation par l'égalité devant la loi et en imposant les ressortissants en fonction de leurs ressources. Le développement des relations entre nations exige l'application de méthodes analogues pour assurer la justice et tempérer les inégalités les plus criantes. C'est l'un des paradoxes de notre époque que plus la technique rapproche les hommes, plus les Etats dressent de barrières pour les empêcher de communiquer librement entre eux. Aujourd'hui, le monde est irrésistiblement poussé vers l'unité. Encore faut-il pour qu'un ordre mondial puisse s'instaurer, que deux conditions soient remplies. La première est que chaque élément de l'humanité, même le plus petit, se voie assuré

de la plénitude de son autonomie et de sa liberté culturelle. L'un des traits les plus surprenants de ce dernier demi-siècle est qu'on ait pu voir se former des superpuissances, tandis que l'aspiration à l'autonomie gagnait de proche en proche leurs éléments les plus petits.

La seconde condition c'est que se crée, dans toutes les parties du monde, un corps d'opinion éclairée. De même que le pouvoir civil a vu s'accroître son autorité à mesure que son impartialité était plus largement reconnue, de même l'autorité mondiale sera mieux acceptée si elle assure à chacun la justice et le respect de la personne.

Gandhi fut un révolutionnaire qui voulut transformer la nature humaine, mais il savait, en réaliste qu'il était, qu'on jugerait l'arbre à ses fruits. Il s'est donc intéressé, pour commencer, à l'homme, et c'est lui qu'il tenta d'abord de réformer. Il savait qu'un premier pas, si modeste soit-il, peut avoir les conséquences les plus profondes...